J.A. MARTIGNY, mercredi 2 mars 1960 — N° 25

100e année

**ABONNEMENTS**
Suisse . . . . . Fr. 16,50
Av. Bulletin off. . Fr. 24,50
Etranger. . . . . Fr. 24,50
Av. Bulletin off. . Fr. 31,50
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration : Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**
ANNONCES : 13 ct. le mm. ou son espace
RÉCLAMES : 26 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

## NOUVELLES du jour

### La catastrophe d'Agadir

● *Les nouvelles qui nous parviennent ce matin de la ville marocaine d'Agadir, détruite par un tremblement de terre, confirment que le nombre des morts se situe entre 2000 et 3000 et que l'on compte 40.000 sans abris, disparus ou blessés. Un vaste mouvement de solidarité internationale s'est déclenché. La sixième flotte américaine a reçu l'ordre de se mettre à disposition des sauveteurs marocains. Des unités françaises ont appareillé pour Agadir. Un pont aérien a été établi entre le Maroc et la France pour transporter des médicaments et du personnel médical. De partout affluent des offres d'aide sous toutes les formes.*

### Fehrat Abbas a parlé

● *Dans son discours à la radio de Tunis, le chef du GPRA Fehrat Abbas a confirmé l'acceptation, par le FLN, de l'offre d'autodétermination faite par la France. Le ton modéré de ce discours laisse envisager d'heureuses perspectives pour des négociations en vue d'un cessez le feu, malgré les divergences à ce sujet, la France voulant tout d'abord la fin des hostilités et le GPRA attendant un plan précis de la France avant d'ordonner le cessez le feu.*

### Les revendications paysannes

● *La France agricole revendique. Après les meetings du Nord de la France, le Midi a organisé des manifestations. Le président de Gaulle a abordé le problème paysan lors de son récent voyage dans le Sud et le Sud-Ouest. Hier, M. Debré, chef du gouvernement, s'est rendu à Rennes où il a entendu les délégués de la Fédération des exploitants agricoles. Cette Fédération a, d'autre part, demandé une séance extraordinaire de l'Assemblée nationale pour débattre les points soulevés, notamment l'indexation des prix agricoles.*

### Terrible accident en Valais

● *Des blocs de rocher ont écrasé un camion, sur la route de la vallée de Saas. Trois occupants, dont deux enfants, ont été tués.*

### La belle blonde a été arrêtée

● *Recherchée par toutes les polices, sur les indications d'Interpol, l'aventurière belge Liliane de Dhanis, née van der Heyder, en 1925, à Ixelles, qui se faisait passer pour la nièce du metteur en scène Claude Autant-Lara, a été arrêtée à Paris, dans un hôtel où, bien qu'elle soit démunie d'argent, elle vivait dans un luxueux appartement, en compagnie de son fils, âgé de 9 ans, elle a laissé une douzaine de notes impayées, dans des hôtels de Lausanne, Milan et Paris. Elle a été écrouée. Elle avait vécu d'escroqueries, à Lausanne, en prétendant faire un film documentaire sur le château de Chillon.*

**Notre article du mercredi**

# Points de vue différents

**Il est des questions qui, paraissant favorables aux uns, ne le sont pas pour d'autres.**

**Prenons par exemple la réduction des heures de travail — la semaine de 44 heures — que par suite d'une initiative, un parti fit soumettre au peuple, qui la refusa. C'est certainement bien ainsi. Pour améliorer la situation financière de l'ouvrier, il ne sert à rien de lui réduire les heures de travail, même en compensant cette réduction par une augmentation du prix de l'heure, car, en définitive, la paie restant la même au bout de la quinzaine ou du mois, il n'obtient que plus de temps pour dépenser. Et puis, en dehors de quelques métiers plus pénibles, du reste déjà protégés par des contrats collectifs, ne faut-il pas admettre qu'un homme en santé doit pouvoir faire plus de 44 heures de travail sur 168 que compte une semaine ! C'est ce qu'estiment la plupart des intéressés, surtout les pères de famille qui seraient plutôt tentés de faire des heures supplémentaires, afin de mieux pouvoir faire face à l'entretien de leur foyer, même compte tenu des allocations familiales. Quant à l'employeur, il aurait vu ses frais généraux augmenter dans une assez forte proportion ; la participation aux œuvres sociales étant calculée sur les salaires et de plus, les capitaux engagés, souvent constitués par des emprunts, entraînent des intérêts à payer, le tout ne pouvant être compensé que par une augmentation correspondante du prix de la production, soit du coût de la vie. Cette nouvelle réglementation du travail n'aurait-elle pas encore augmenté l'écart de la situation du paysan par rapport à celui du salarié ! Le point de vue du consommateur et du producteur est déjà si opposé, et pour cause. Ici intervient surtout la question des importations de produits agricoles dont la production indigène ne suffit pas à alimenter le pays. Il a bien été institué le régime des trois phases. Mais, comme l'a déjà fait ressortir notre député, M. Zuchuat, ce régime ne donne pas les résultats que l'on pouvait en espérer. Il faut dire que lors de son institution, il n'a probablement pas été prévu que les installations de conservation par le froid prendraient une telle extension, permettant de conserver les fruits et légumes pendant une période prolongée, en facilitant aux importateurs l'approvisionnement des produits étrangers de façon à alimenter en-**

Par M. **OSCAR MERMOUD**
ancien président de Saxon

**core nos marchés, malgré l'application des dispositions se rapportant à la deuxième, voire à la troisième phase. L'on doit pourtant admettre, sans risque de beaucoup se tromper, que le législateur en instituant ce système des phases, a dû concevoir son exécution sans délai. C'est pourquoi, il apparaît qu'il ne devrait pas être applicable seulement à l'arrêt des importations, mais bien à la suspension immédiate de la vente sur les marchés et dans les magasins de détail de ces produits importés.**

**Un autre point de vue qui est contradictoire est celui de la réduction des frais de production dans l'agriculture. Depuis quelques années, le paysan n'a-t-il pas fait tout ce qu'il a pu dans ce sens, surtout en se mécanisant presque à l'excès. Naturellement à l'exemple de ce qui s'est fait dans la commune d'Apples où presque tous les propriétaires se sont groupés pour faire les travaux en commun et réduire ainsi les frais de culture de la pomme de terre ou encore, ce qui va se faire à Grimisuat en créant des étables communautaires pour abaisser le coût de la production des produits laitiers, il semblerait que, automatiquement, le gain du producteur devrait s'améliorer. Hélas, l'on peut en douter, lorsque l'on sait qu'il suffit d'une bonne récolte pour que la Régie des alcools réduise le prix des pommes de terre ou que la production laitière soit excédentaire pour que les Chambres fédérales discutent à n'en plus finir sur la fixation du prix du lait.**

**Il en va de même pour certains de nos fruits et légumes dont pourtant la production n'excède jamais nos besoins. Lorsque la récolte est minime, il est fixé de meilleurs prix, ce qui ne compense rien puisque la quantité n'y est pas et lorsque, exceptionnellement, elle est favorable, les prix sont réduits sans raisons valables semble-t-il puisque le pouvoir d'achat du consommateur ne varie guère, si ce n'est dans un sens avantageux.**

**Certes, les solutions ne sont pas faciles, mais avec de la compréhension et de la bonne volonté, ne devrait-on pas arriver à solutionner équitablement ces différends ?**

*Lettre de Fribourg*

# IMMOBILISME

*Si la minorité radicale réformée alémanique du canton de Fribourg a été en droit de se réjouir de l'accession de M. Emile Zehnder au gouvernement cantonal en remplacement de M. le conseiller national P. Glasson, c'est en revanche avec une compréhensible amertume qu'elle a pris connaissance du projet de revision de la loi électorale cantonale, visiblement inspirée par les éléments les plus réactionnaires du parti conservateur. Tous les postulats minoritaires destinés à l'élargissement des droits populaires ont été systématiquement repoussés. Mentionnons la revendication relative à l'abaissement de 15 à 10 % du quorum électoral, ce prétendu « correctif » au régime proportionnel pour l'élection des membres du Grand Conseil qui, ayant été réduit en Valais, n'est plus qu'un apanage arbitraire de la droite sur les bords de la libre Sarine. On doit relever qu'il s'agit en fait de barrer la route à toute représentation minoritaire, dans le district conservateur monolithe de la Singine. En 1921, l'institution d'un quorum aussi élevé avait eu pour but d'interdire l'accès de l'assemblée législative à la minorité socialiste, qui força, malgré tout, quelque temps après, les portes du temple législatif. Même attitude purement négative en ce qui concerne l'apparentement des listes, les incompatibilités et la suppression des entraves mises au libre exercice du droit d'initiative et de referendum, tel qu'il se pratique sur le plan fédéral. L'organe officiel du parti majoritaire a lui-même reconnu qu'il s'agit à tout prix d'empêcher la chute du régime, très sérieusement ébranlé, ainsi que l'ont démontré avec une retentissante éloquence les résultats des dernières élections pour les renouvellements du Conseil national.*

*Il va sans dire que si comme tout le laisse prévoir, la majorité conservatrice du Gd Conseil fribourgeois entérine docilement les propositions rétrogrades de la majorité du gouvernement, la minorité radicale ne se tiendra pas pour battue et qu'elle en appellera au peuple souverain. Déjà, les jeunesses radicales, faisant preuve d'un magnifique esprit civique et démocratique, s'organisent avec entrain dans les différents districts et si le peuple est convié à dire son dernier mot, les plus légitimes espoirs sont permis quant à la victoire des forces progressistes dans le canton de Fribourg, prêtes à secouer l'immobilisme d'une majorité qui se rétrécit lentement mais sûrement, comme la peau de chagrin de Balzac !*

**« LE COQ COURAGEUX »**

était le motto du chariot dédié, au cortège du Lundi des roses à Mayence, au président de Gaulle, et qui a fait grande impression. La main sur la bombe atomique, le général de Gaulle attend stoïquement les flèches qui lui sont destinées sans l'atteindre. Le chariot est accompagné d'une grande main rouge (allusion à une organisation terroriste française, dont l'action s'étend, paraît-il, jusqu'à l'Allemagne). La suite est formée d'Arabes en protestations, qui semblent être pour que l'on soit contre.

## Vous m'en direz tant !

*C'est tout de même étrange, la vie...*

*J'ai écrit mon premier article à dix-sept ans et vraiment, je n'avais pas l'intention de faire une carrière dans le journalisme.*

*Il y a plus de quarante ans de cela et je me surprends toujours à envoyer des papiers aux journaux, pourtant ce métier, dans mon esprit, n'était qu'un violon d'Ingres.*

*Il l'est d'ailleurs resté.*

*De toutes les rubriques que je touche, une seule me passionne : la chronique judiciaire.*

*Pourquoi ?*

*Parce qu'elle s'apparente au théâtre et que c'est, avec les Beaux-arts, le théâtre que j'aime.*

*Celui de la comédie humaine comme sa transposition scénique.*

*On y voit l'homme à vif, avec ses contradictions, ses espoirs, ses roueries, ses défaites, et je finis par tout oublier, les juges, le procureur, les avocats, pour tenter d'arracher son secret à ce pauvre imbécile de prévenu qui me ressemble comme un frère et qui neuf fois sur dix est une victime du hasard.*

*On travaille en pleine pâte au tribunal et sur un plateau, quand la pièce en vaut la peine, et enfin je fais ce que j'aurais toujours voulu faire.*

*Exprimer ou plutôt tenter d'exprimer ce que je sens en partant de cette matière première :*

*L'homme.*

*On ne s'explique pas — pas souvent en tout cas — en relatant un débat du Grand Conseil, un congrès de cafetiers ou en décrivant une fabrique de conserves et pourtant, les papiers de ce genre, on en écrit des milliers au cours d'une carrière !*

*A force de travail, on y arrive, et c'est vrai qu'on peut les rendre lisibles, avec un peu de chance, mais un décorateur de boîtes de chocolat parvient au même résultat, dans sa branche, et c'est peut-être un autre rêve qui l'habitait à ses débuts.*

*On ne choisit guère sa voie, et lorsqu'elle se dessine, on s'y trouve déjà trop engagé pour tenter d'en prendre une autre.*

*Et puis, il faut bien gagner son pain, son poulet - pommes frites - salade et ses trois décis de Dôle.*

*Je ne me plains pas, d'ailleurs, d'un métier qui permet toutes les évasions hors de la société dans la mesure précisément où l'on entre en contact avec elle.*

*On finit toujours seul à son bureau.*

*Simplement je dis qu'on m'aurait bien surpris jadis si l'on m'avait affirmé que je deviendrais journaliste plutôt que peintre.*

*Quand j'examine un tableau, maintenant, ou un dessin, ce qui me séduit toujours dans ce mode d'expression, c'est le point d'équilibre.*

*Ne cherchez pas, il n'a rien de commun avec la ligne d'horizon !*

*Une ligne de trop, une ligne qui manque, une tache de couleur... un rien suffit à rompre une harmonie secrète et si tout est en place on ne sait expliquer en quoi consiste le miracle.*

*Peut-être à une mystérieuse intuition.*

*Les mots se prêtent moins à une instructive création, ils sont plus rigoureux, malgré leurs subtilités, et le malheur c'est qu'à vouloir les « travailler » on tombe dans la littérature.*

*J'aime le langage du silence — celui de la peinture — où l'on suggère plus qu'on ne traduit et qui permet, entre les hommes, d'inexplicables correspondances, et des affinités non moins inexplicables.*

*La peinture nous ouvre un monde toujours neuf, insolite et troublant.*

*Celui de la sensibilité.* *A. M.*

**FOOTBALL**

### Real-Nice télévisé

Pour la première fois, l'Espagne sera reliée au réseau Eurovision. Le match Real Madrid - Nice sera télévisé ce soir dès 20 h. 30.

# L'assemblée générale des Jeunesses radicales de Sierre

S'il fallait une preuve de l'heureuse action exercée par le comité des jeunesses radicales et par son dévoué président M. Simon Derivaz, l'assemblée générale annuelle convoquée statutairement jeudi dernier à Sierre à l'hôtel Château Bellevue, a apporté la certitude que l'impulsion donnée depuis plusieurs mois à cette phalange des jeunes a porté ses fruits. Cela n'est que tant mieux ! C'est un rayon de soleil dans la vie politique radicale, que de pouvoir le constater.

Ce n'est pas moins de 100 membres, entourés des autorités radicales de Sierre, que le sympathique président Simon Derivaz a pu saluer, avant qu'il ne présente un rapport présidentiel particulièrement fouillé.

Ce rapport témoigne du souci du comité des jeunes radicaux de présenter un bilan conforme à la vérité, mais surtout marquant bien l'engagement des jeunes face à certains problèmes locaux, et surtout les responsabilités que ceux-ci entendent et désirent assumer.

Le président a justement rappelé que la vie politique n'est pas toujours marquée par des succès constants. L'optimisme ne peut régner là où seuls les chiffres parlent. Il a à juste titre rappelé que la discipline et la vigilance devaient rester les premiers objectifs de la jeunesse, que dans le parti la jeunesse radicale devait apporter un esprit sain, dans une unité absolue, estimant que les rancœurs ne peuvent engendrer que la haine et dispersent ainsi les forces. Le remède le plus efficace se trouve dans l'action. Si la jeunesse peut revendiquer comme on l'a déjà exprimé maintes fois, cette primauté, cette revendication n'a de valeur que si elle se trouve dans une participation active à la vie politique.

Aux aînés et aux élus, le président demande de provoquer les occasions de contact, de rechercher le moyen terme de compréhension mutuelle, d'expliquer et de faire pratiquer la politique. Aux jeunes, il demande l'extériorisation du tempérament dans la lutte, l'engagement dans la vie politique, l'intérêt des problèmes de la collectivité.

Rappelant que la politique était l'art de gouverner le pays, il apportait la preuve que les élus radicaux se sont vus confier une tâche délicate, qu'ils l'accomplissent avec beaucoup de brio.

Pour conclure, le président rappelle que la doctrine radicale permet en particulier à la jeunesse l'épanouissement des personnalités et des individualités, tout en permettant à ses adhérents de rester eux-mêmes. La politique radicale généreuse écarte délibérément toute idée de totalitarisme, de collectivisme et des sectarisme. C'est la politique de l'individu pour les autres, et c'est à cet idéal que les jeunesses radicales de Sierre se doivent de répondre.

Très applaudi, le président se fait ensuite un plaisir de saluer la présence parmi les jeunes des personnalités politiques suivantes qui sont pour son comité ainsi que pour la jeunesse un précieux encouragement et la preuve de l'intérêt de tous les mandataires du parti.

Parmi les personnalités saluées, signalons la présence de Me Guy Zwissig, président de l'association radicale du district, de M. le vice-président André Métrailler, de MM. les conseillers Henri Gard, Roger Gaillard et Hermann Hagmann, de M. le député Jean Arnold, président du parti radical de Sierre, de M. Elie Zwissig, ancien président, de M. Fritz Jegerlehner, ancien conseiller.

On passe ensuite à l'ordre du jour statutaire. C'est la lecture d'un protocole particulièrement bien tenu et rédigé par M. Pierre Berthold, le très actif et très dévoué secrétaire des jeunesses radicales qui pour le surplus est l'un des animateurs du journal « Le Jeune citoyen ». Ce procès-verbal est adopté avec félicitations à son auteur, comme les comptes qui sont excellemment présentés par M. Gustave Masserey, très avisé et très compétent caissier des JR qui se dévoue depuis des années sans compter pour les jeunesses radicales.

Le chapitre des nominations est rapidement abordé. A regret l'on doit constater la démission de M. Robert Zufferey, l'un des initiateurs du journal « Le jeune citoyen » et de M. André Pellanda, tous deux pour des raisons tout à fait motivées. L'assemblée élit deux jeunes qui ont déjà fait leurs preuves dans l'activité des jeunesses radicales, M. Robert Métrailler, industriel bien connu, et M. Robert Caloz, particulièrement apprécié dans les milieux sportifs. Cette élection se fait à l'unanimité et à l'applaudissement de l'assemblée.

L'heure de la reconnaissance à sonné. Le meilleur témoignage en est une proposition du comité d'appeler et de nommer membres d'honneurs des personnalités radicales qui ont apporté leur dévouement, leur compétnce à la cause des jeunesses et du parti à Sierre. C'est ainsi que M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, M. Robert Carrupt, président du Grand Conseil, M. Elie Zwissig, ancien président de Sierre, se voient accorder le titre de membres d'honneur des jeunesses radicales.

Cette marque d'estime leur apporte la certitude que les jeunes ont su marquer combien leur est encore précieuse la collaboration des aînés, à des magistrats intègres auxquels la ville de Sierre doit beaucoup, car par leur travail désintéressé, la saine vision de l'avenir de Sierre, ils ont su concrétiser de nombreux efforts et faire beaucoup pour la cité moderne, dans laquelle nous vivons.

Au nom des bénéficiaires, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard et M. le président Carrupt étant déjà retenus ailleurs par d'autres obligations, il appartenait à M. Elie Zwissig d'apporter le message d'amitié et de remerciement. Il le fit en rappelant ce qu'un homme doit à son parti, et en assurant les jeunesses de la fidélité des aînés qui apprécient les efforts de la jeunesse, de valoriser le parti.

Il souligna pour le surplus l'importance de l'année 1960 et souhaite que le parti radical et les jeunesses radicales connaissent à nouveau le succès aux élections.

L'ordre du jour statutaire étant ainsi épuisé à satisfaction de tous, qui se sont plu à relever les efforts consentis par tout le comité et en particulier par le président, le secrétaire et le caissier, les jeunesses radicales ont eu l'avantage d'écouter divers exposés qui ont apporté à ces jeunes de réelles et profondes satisfactions, de savoir comment leurs édiles municipaux radicaux concevaient leur mission, l'exerçaient, les responsabilités qu'ils prenaient pour assurer une saine gestion de la cité.

C'est au vice-président qu'il appartint d'ouvrir les feux oratoires. M. A. Métrailler avec beaucoup de pertinence, avec précision, connaissant à la perfection son sujet, examina les diverses perspectives des dicastères qu'il présida. Il s'attacha notamment à expliquer les conditions dans lesquelles le conseil envisage les futurs grands travaux nécessaires au développement de Sierre, expliqua les points principaux relatifs au plan d'extension et sut trouver pour tous les sujets qu'il a abordés, les conclusions qui s'imposaient.

M. Hermann Hagmann, conseiller municipal responsable des finances de la cité captiva son auditoire par un exposé extrêmement succinct. Il démontra le mécanisme de la commission, les soucis de la commission des finances, les diverses possibilités existant pour le financement des travaux proposés. Il aborda le sujet d'un très prochain emprunt qui sera soumis au corps électoral et sut en démontrer la pertinence et surtout l'absolue nécessité. Il pria les jeunes de se rallier à l'acceptation du dit emprunt qui pratiquement va permettre, outre des réalisations importantes, de compléter l'équipement de la cité, tant sur le plan pratique que touristique.

Me Henri Gard, le très actif président de la commission des SIS devait ensuite traiter en main de maître, un sujet qui a passionné en tout temps le corps électoral sierrois. Avec beaucoup de brio et avec le dynamisme qui le caractérise, il a su rappeler quelques vérités premières notamment celles que les SIS ont toujours été très sévèrement critiqués par les autres partis, et qu'en réalité cette œuvre radicale, car elle le fut, il suffit de se remémorer les 50 ans des SIS, a pourtant apporté un très appréciable appui financier à la commune de Sierre. Examinant toutes les questions qui figurent à l'ordre du jour des SIS, Me Gard s'est efforcé de faire la synthèse de chaque aspect qui doit être étudié par la commission des SIS. Il a apporté tous les arguments qui militent en faveur de cette importante institution appelée à connaître dans les années à venir un réjouissant et constant essor.

Nul mieux que M. Roger Gaillard n'était qualifié pour traiter tous les problèmes relatifs au tourisme, aux organisations civiles, telles que celles de la défense civile. Il a apporté des preuves de ses compétences dans ces domaines très précis. Abordant avec beaucoup de lucidité l'avenir touristique de Sierre, le sympathique conseiller a su déterminer quelle était la ligne de conduite que devaient se tracer les autorités pour permettre que la cité du soleil puisse réellement trouver un rayonnement dans les domaines les plus divers. A cet effet, il a su expliquer les travaux poursuivis par les commissions qu'il préside et il s'est attaché aussi à démontrer l'importance que prendra dans la nouvelle législation, la protection civile après la réorganisation de l'armée. M. le conseiller Gaillard a encore voulu finir sur une note plus particulière, en faisant appel aux jeunes, pour qu'ils s'engagent politiquement et qu'ils n'hésitent pas à prendre des responsabilités qui sont à leur mesure.

Ces quatre exposés furent très vivement applaudis et suivis avec un constant intérêt, tant il est vrai que cette synthèse de toute l'administration communale, a permis à chacun de se familiariser avec les rouages qui paraissent quelquefois compliqués, mais qui, expliqués, répondent à de nombreuses questions que chaque citoyen se pose. La lumière ainsi faite sur ce manège communal, les jeunes pouvaient entériner avec satisfaction toutes ces déclarations, constatant combien le travail de la fraction radicale au conseil municipal était précieux, et combien il s'inspirait surtout de l'intérêt général.

En qualité de président de l'association du district Me Guy Zwissig allait apporter un message d'encouragement aux jeunes. Il le fit avec netteté, avec l'enthousiasme qui le caractérise, et n'hésita pas à rappeler aux jeunes quelques vérités premières qui, a-t-il dit, si elles ne sont pas respectées, peuvent conduire un parti à la faillite.

C'est ainsi que l'orateur a rappelé que les principes fondamentaux d'une politique efficiente, restaient fondés sur un critère important : l'unité du parti. Cela est d'autant plus nécessaire à notre époque que trop souvent des rancunes injustifiées, des conflits de personnalités, des formations de groupes de citoyens au sein d'un même parti, nuisent à la bonne marche de ce dernier et empêchent celui-ci de prospérer et de rallier toutes les forces nécessaires. Un autre point sur lequel Me Zwissig a insisté, celui du respect que l'on doit aux magistrats. Il estime qu'un parti qui a choisi et élu un des siens à un poste important, n'en a pas pour autant terminé. Bien au contraire il doit apporter son concours le plus absolu pour que l'exercice de ce mandat puisse s'effectuer dans des conditions favorables. Les critiques, il y en a, sont normales dans la démocratie, mais ne doivent pourtant pas atteindre l'homme et le magistrat par des remarques injustifiées ou non fondées. Il faut ôter tout esprit partisan, tout sectarisme quelconque des remarques qu'un citoyen est appelé à faire à ce sujet. Enfin pour conclure, le dynamique président de l'association a rappelé que l'honnêteté politique implique l'enthousiasme et la foi et surtout tout le sérieux désirable pour rester en tout temps impartial, ne pas se laisser engager dans des polémiques inutiles. Se fondant sur des statistiques et sur des chiffres établis Me Guy Zwissig a conclu qu'il croyait en la valeur du programme radical, qu'il pensait que le parti radical et les jeunesses radicales de Sierre, avaient pour les élections de 1960, une activité particulière à déployer, pour que triomphent les idées radicales à Sierre.

Les applaudissements nourris qui saluèrent cette péroraison ont apporté la certitude au président que son appel serait entendu et que les efforts que ce dernier demande en particulier au parti radical de Sierre et aux jeunesses radicales serait consenti. Me Zwissig avait relevé au cours de son exposé l'importance de la parution du « Jeune citoyen ». Le président Derivaz qui ouvrit par la suite une discussion générale, remercia tous les orateurs et expliqua l'importance de cette parution mensuelle.

Au cours de la discussion, de très pertinentes questions, de nombreuses remarques furent faites et toutes trouvèrent une solution d'autant plus facile que chaque orateur interpellé put répondre à satisfaction de tous.

Il a été réconfortant de constater que toutes les affaires qui ont été traitées l'ont été sous le signe de la parfaite objectivité et il était intéressant de constater la pertinence des nombreuses questions soulevées.

Après ces importantes délibérations où chacun avait pu prendre la parole, il appartenait de tirer les conclusions. C'est le dévoué président du parti radical de Sierre, M. le député Jean Arnold, qui devait faire un final fort apprécié sur ce qui avait été présenté, dit et entendu.

Magistrat consciencieux, le président du parti radical a voulu rappeler les principes qui doivent être respectés par le radicalisme sierrois. Répondant à diverses interpellations, le président sut concrétiser la situation telle qu'elle se pose actuellement au parti radical, et surtout il eut le courage de poser certains problèmes d'actualité politique évidente, qui vont être résolus à brève échéance par le parti et les jeunesses à Sierre. Il rappela aux jeunes radicaux qu'il y avait lieu de ne pas se laisser endormir par les mythes que certains partis veulent créer pour favoriser l'élection des leurs à des postes importants de la cité. Il fit appel à la cohésion du parti pour engager cette importante partie politique qu'est toujours une élection communale. Il trouva des motifs d'espérer dans le renouveau des jeunesses radicales, dans les bonnes relations existantes entre les jeunesses et le parti, dans le bon travail qu'accomplissent les conseillers radicaux. Il n'oublia pas en qualité de député, d'attirer l'attention des jeunes sur l'importante loi que le corps électoral valaisan serait appelé à voter au cours de l'année 1960, à savoir la nouvelle loi des finances, qui est, on peut le dire sans prétention, l'œuvre de M. le conseiller d'Etat Marcel Gard, qui a su poser et affirmer en qualité de magistrat intègre et compétent une loi moderne, adaptée à notre époque, qui remplacera avantageusement des lois désuètes.

Le président des jeunesses devait remercier très vivement M. le président Arnold pour son allocution, en déclarant close cette assemblée générale annuelle.

C'est donc dans cette ambiance de total renouveau, de vitalité parfaitement marquée, que les assises des jeunesses radicales se sont terminées sur une note de confiance et de foi dans l'avenir, apportant ainsi au parti radical les raisons de croire et d'espérer.

Il n'y a pas de doute que l'action efficace entreprise par les jeunesses radicales depuis quelques mois, vont permettre de pouvoir compter sur une phalange de jeunes, qui viendront se joindre aux radicaux sierrois, pour que le parti radical de Sierre, animé par les aînés, encouragé par les jeunes, puisse sortir des joutes électorales avec des succès qu'il mérite, et puisse ainsi permettre que se continue à Sierre pour le bien de tous la mission d'un radicalisme vivifiant.

J. R. S.

†

Les enfants, petits-enfants et parents de

**FEU MONSIEUR EMILE LOVAY**

très touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus de toute part et notamment lors de l'ensevelissement qui eut lieu **le dimanche 28 février, à Fully,** remercient cordialement toutes les personnes qui les ont aidés et entourés dans leur peine.

Pour les orateurs

GABA

## Se bien meubler pour peu d'argent,

Une forte dépense pour l'installation d'un bel intérieur n'est pas comme on pourrait le croire le facteur principal, l'important est beaucoup plus de mettre chaque chose dans le cadre qui lui convient, de disposer rationnellement des surfaces, de choisir judicieusement les teintes, d'assortir les papiers peints aux rideaux, aux tapis et aux meubles rembourrés, en un mot : mettre en valeur.

Ce n'est nullement le hasard qui fait que tel intérieur est accueillant, sympathique, qu'il respire le bonheur, alors qu'un autre où l'on a dépensé beaucoup plus d'argent est froid, impersonnel et anonyme.

La différence tient uniquement que pour l'un on a été bien conseillé et que pour l'autre on a acheté chez des distributeurs de meubles dont le seul objectif est le chiffre d'affaires et où le tiroir caisse tient lieu de conscience professionnelle.

Pour une transformation, une adaptation, un achat, le client doit pouvoir compter de façon absolue sur les compétences et l'honnêteté du vendeur.

**Les Grands Magasins de meubles Art & Habitation, avenue de la Gare 14, à Sion** ont créé, à votre intention, leurs services ensemblier conseil ; sans engagement, en toute liberté, venez vous documenter et nous soumettre vos problèmes.

Des centaines de clients satisfaits ont déjà fait appel à nos services. Dans notre grande exposition, vous trouverez à des prix incomparables les meilleurs modèles de la production suisse. Que vous désiriez un meuble séparé, un mobilier simple ou luxueux, moderne ou classique, de style ou rustique, nous confier votre installation, c'est vous éviter bien des déconvenues.

Lors d'un achat, aucune signature n'est exigée de la part du client, c'est au contraire nous qui nous engageons à vous livrer ce que vous avez réellement choisi. Toute marchandise non conforme à la commande peut être retournée dans le délai d'un mois.

Nos meubles sont livrés franco et installés chez vous par nos soins, avec dix ans de garantie formelle.

Profitez aussi de notre financement économique qui permet, en toute discrétion, sans formalités compliquées, sans suppléments de prix, d'échelonner vos payements en 6 - 12 - 18 - 24 - 30 et 36 mois.

Pour tout ce qui concerne l'ameublement, adressez-vous aux **Grands Magasins Art & Habitation, avenue de la Gare 14, à Sion. - Tél. (027) 2 30 98.**

C'est tellement mieux à tout point de vue.

**Armand GOY,**
Ensemblier-décorateur.

**Bon pour une documentation gratuite :**

Nom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

## LE PROGRAMME DE SOTTENS

**Jeudi 3 mars**

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations —7 20 Premiers propos — 11 00 Concerto pour piano et orchestre (D. Chostakovitch) — 11 20 Symphonie No 2 (D. Kabalevsky) — 11 45 Courrier de Berne — 12 00 Variétés populaires — 12 15 Le quart d'heure du sportif — 12 35 Soufflons un peu — 12 45 Informations — 12 50 Petites annonces — 13 00 Disc-O-Matic — 13 35 Du film à l'opéra — 16 00 Quelque part dans le monde : A Milan — 16 15 Musiques sous d'autres cieux — 16 30 Le clavier est à vous — 16 50 Radio-Jeunesse — 17 35 La quinzaine littéraire — 18 15 Le micro dans la vie — 19 00 Ce jour en Suisse — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Chanson vole — 20 00 Le feuilleton : Le masque et le prisonnier, de John Michel — 20 30 Echec et mat — 21 30 8me Concert d'abonnement de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Direction : Laszlo Somogyi. Soliste : Edith Peinemann, violoniste : Concerto pour violon et orchestre op. 64, en mi mineur (Félix Mendelssohn) et Deuxième symphonie, en ré majeur, op. 36 (Ludwig van Beethoven) — 22 30 Informations — 22 35 Le miroir du monde. — 23 00 Araignée du soir.

**Vendredi 4 mars**

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations —7 20 Premiers propos — 7 25 Au goût du jour — 9 15 Emission radioscolaire : Les pierres crieront, par M. Philippe Zeissig — 9 45 Concerto pour violon et orchestre à cordes, No 1 en ut majeur (Joseph Haydn) — 10 10 Reprise de l'émission radio-scolaire : Les pierres crieront (voir détails ci-dessus) — 10 40 Petite symphonie concertante (Frank Martin) — 11 00 Musique symphonique — 12 00 Au carillon de midi — 12 15 Mémento sportif — 12 35 Le courrier du skieur — 12 45 Informations — 12 55 En vers et contre tous — 13 00 Les belles heures lyriques — 13 25 Divertissement classique — 16 00 Vingt ans après, d'Alexandre Dumas (proch. émission : lundi 7 mars, à la même heure) — 16 20 Les chefs-d'œuvre de la polyphonie vocale italienne — 17 00 Micro-magazine de la femme — 18 00 Orgue — 18 25 Piano — 18 30 Juke-Box Informations — 19 00 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 La situation internationale — 19 35 Le miroir du monde — 19 45 Orchestre : Deux célèbres valses (Johann Strauss) — 20 00 Indiscrétions — 20 15 Musique aux Champs-Elysées — 21 30 Frédéric Chopin: Evocation musicale en 4 parties, par Isabelle Villars — 22 30 Informations — 22 35 Les chemins nouveaux de la poésie : Pierrette Sartin — 22 55 Musique contemporaine : Trois mélodies d'Arthur Henegger et Sonate (Paul Hindemith) — 23 12 Musique patriotique.

## Mort subite de l'industriel italien Olivetti sur la ligne du Simplon

M. Adriano Olivetti est décédé à l'âge de 58 ans. Son corps a été retrouvé dans un compartiment de l'express Milan - Lausanne entre Montreux et Lausanne. M. Adriano Olivetti se rendait à Paris. Sa mort semble due à une attaque d'apoplexie. M. Adriano Olivetti était le fils du fondateur de la grande fabrique italienne de machines à écrire.

## Paris - Marseille en 18 minutes

Un « Mirage 4 A 01 » a au cours d'un vol de convoyage, relié Paris à Marseille en 18 minutes et 30 secondes soit à la moyenne horaire de 1900 km. Il avait décollé de l'aérodrome de Melun-Villarouche pour atteindre la base d'Istres.

Ce prototype de bombardier supersonique est conçu pour le transport de bombes atomiques et constituer « l'arme de frappe » française.

Agence pour le Valais :

office moderne

Mme Olivier-Elsig et Michel Rudaz, rue de Lausanne, SION - Tél. 2 17 33.



# A VENDRE

**A Saxon :**

1) Parcelle de 4.780 m2 arborisée en abricotiers et pommiers, à « Proz-Bovey », en bordure de la route cantonale, propriété en plein rapport.

2) Champ d'abricotiers de 8.400 m2, en plein rapport, au lieu dit « Les Bains ».

**A Saillon :**

Superbe domaine de 12.300 m2, au lieu dit « Les Grands Clos », arborisé en poiriers William, pommiers Clara et abricotiers.

S'adr.: **Firmin Bertholet, agence immobilière, Saxon**



# HUMUSENGRAIS - BÉNY

Le doyen des engrais organiques
Le meilleur marché et le plus moderne par ses formules
NOUVEAU : Protéine et sulfuré

**Fédération des Producteurs de Lait — Sion**

**Téléphone (027) 2 14 44**
ou son représentant :

**LUCIEN COTTAGNOUD — VÉTROZ** — Téléphone (027) 4 12 47


# La ville marocaine d'Agadir détruite par un séïsme

## La catastrophe a fait plus de 2000 morts et des dizaines de milliers de blessés

A minuit moins le quart, lundi, un tremblement de terre a ravagé la ville marocaine d'Agadir, située sur la Méditerranée entre le cap Juby et Mogador.

Un formidable grondement est monté du sol qui commençait à bouger. Les gens eurent l'impression qu'on les bousculait soudain brutalement pour les jeter à terre. La première secousse a duré quinze secondes. Comme elle s'atténuait, une brusque et dernière secousse a fait trembler la terre et tout a été consommé. « J'ai entendu une immense clameur, a dit un rescapé. Des hurlements de femmes et des cris d'enfants furent bientôt couverts par le grondement. Puis ce fut un silence de mort tandis que s'élevait un énorme nuage de poussière ocre extrêmement dense, qui allait recouvrir la ville entière ». Agadir avait cessé de vivre.

Les premiers secours ont été apportés par les soldats français de la base aéronavale. Puis des autres villes marocaines, de la France, d'Algérie, d'Espagne et des unités navales stationnées en Méditerranée sont venus des sauveteurs, des médicaments, des machines.

La ville d'Agadir est aux trois-quarts anéantie. Des scènes d'horreur se répètent à chaque pas. Cris, pleurs, râles de blessés ont peuplé cette tragique nuit d'Agadir qui a vu tomber en ruines une ville moderne, en plein développement depuis la guerre.

### UN APPEL AU MONDE

Le prince héritier du Maroc, Moulay Hassan, qui dirge personnellement les secours, a déclaré :

« Cette catastrophe nous atteint non seulement au point de vue national, mais encore international.

« Au moment où les touristes affluent dans la ville, le séisme a porté le deuil non seulement dans les cœurs marocains mais en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, où les victimes de la terrible catastrophe ont laissé parents et amis ».

Le prince a déclaré d'autre part : « Nous allons tout raser et recommencer à zéro. Il faut que dans un an, le 2 mars 1961, anniversaire de l'indépendance, Agadir soit reconstruit. Faites appel de notre part, a-t-il dit aux journalistes, de la part de mon père, à la solidarité internationale pour que toutes les nations du monde aident le Maroc ».

Déjà, l'organisation des secours est devenue systématique, avec le concours des éléments militaires français, américains, espagnols et de tout le Maroc. Une partie de la garnison ayant été victime du séisme, des unités de l'armée royale convergent vers Agadir. Ce matin, au plus tard, il y aura sur place, à près de 700 kilomètres de Rabat, trois mille homme de troupe, deux compagnies du génie et leurs bull-dozers et la compagnie médicale des forces armées royales.

La ville est dès maintenant évacuée et encerclée d'un cordon sanitaire qui, au cas où une épidémie se déclarerait, la circonscrirait à l'intérieur de cette barrière de sécurité.

D'autre part, comme pour la catastrophe de Fréjus, les grands émetteurs de radio périphériques ont déjà lancé une campagne en vue de dépêcher à Agadir autant de médecins, d'infirmières, de personnel spécialisé que possible. Une collecte internationale de sang a été également lancée.

### LA SITUATION CE MATIN

Aux dernières nouvelles, le nombre des morts se situe entre 2.000 et 3.000. Les blessés se comptent par dizaines de milliers, de même que les sans-abris.

### LA CAUSE DE LA CATASTROPHE

Le tremblement de terre a été enregistré à Strasbourg à 0 h. 45' 14", ce qui, compte tenu de la distance de 2500 kilomètres séparant les deux villes, place le début du sinistre à 0 h. 40'. Il ne s'agit pas d'une secousse violente : la magnitude du séisme est de 6 selon l'échelle de Richter.

Les plus fortes magnitudes observées ces dernières années avaient été de 8,6 en 1950 en Assam et de 8,7 en novembre 1957 en Mongolie. Par contre, l'énergie développée fut 10 fois plus grande à Orléansville, 100 fois plus grande à Messine, 10.000 fois plus grande à Lisbonne, mais cinq fois plus petite à Melouza.

L'ampleur du désastre s'explique d'abord par la proximité de l'épicentre : celui-ci trouve son origine dans un effondrement sous-marin à proximité de la ville, dans le prolongement de la ligne du Haut-Atlas.


**MIGROS**

**Oranges** « Sang-Sang » d'Italie
Kg. **-.90**

**Fenouils** d'Italie
Kg. **-.85**



# „LA SIMAZINE GEIGY"

pour la **destruction des mauvaises herbes dans les vignes**
**a fait ses preuves !**

Réservez vos besoins sans trop tarder chez

**Delaloye & Joliat, Sion**

ou leurs dépositaires.


# SPECTACLES

### Cinéma ETOILE - Martigny

**Dès ce soir mercredi :**

Haletant, hallucinant, passionnant, voici un film « choc », une « valse » des services secrets comme vous n'en avez jamais vue et dont vous vous souviendrez : LA VALSE DU GORILLE, avec Charles Vanel et le nouveau « Gorille » : Roger Hanin. - Ce film sensationnel relate les dernières aventures mouvementées du « Gorille ». Il vous promet une suite ininterrompue de séquences choc, de bagarres ultradynamiques, de spectaculaires explosions, de sensationnels accidents d'autos, etc. Devant ces péripéties, le spectateur éprouve comme un vertige. (Dès 18 ans révolus).

### Cinéma MICHEL - Fully

**Mercredi 2 et jeudi 3 :**
L'ALIBI. (Voir communiqué sous Cinéma REX).

**Dès vendredi 4 :**
LA TETE CONTRE LES MURS. L'admirable roman d'Hervé Bazin, de l'Académie Goncourt, est devenu, grâce au grand réalisateur Georges Franju, un film violent, cruel, accablant, émouvant, que vous n'oublierez jamais. D'une bouleversante beauté, il est interprété avec un réalisme inouï par une pléïade d'artistes que vous aimez et qui vous ont toujours donné entièrement satisfaction : Pierre Brasseur, Paul Meurisse, Jean-Pierre Mocky, Anouk Aimée, Charles Aznavour, etc. (Dès 18 ans révolus).

### Cinéma REX - Saxon

**Dès vendredi 4 :**
**Grande réédition d'un des plus célèbres films policiers jamais réalisés en France, où sont réunis deux des plus grands acteurs que le cinéma mondial ait jamais connus : Louis Jouvet et Eric von Stroheim : L'ALIBI, un film de Marcel Achard, avec Jany Holt et Albert Préjean.**

### AU CORSO

**Cette semaine : RIO BRAVO, un film de Howard Hawks, avec John Wayne, Dean Martin, Ricky Nelson et Angie Dickinson. Le plus grand western qui ait jamais été tourné. Un des meilleurs films de l'année. 6 mois de triomphe à l'Elysée-Cinéma à Paris, l'une des meilleures salles des Champs-Elysées. C'est dire que vous ne perdrez pas votre soirée, en venant cette semaine au Corso, applaudir vous aussi « Rio bravo ».**

**Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30).**

**Vu son importance, film principal au début de la séance. Soyez à l'heure s. v. p. - Louez d'avance au 6 16 22. - Pas de prolongation possible.**

**Dimanche, à 17 h. : Prolongation du FESTIVAL DE DESSINS ANIMES TOM ET JERRY, spectacle admis pour enfants dès 7 ans (1 fr. 20).**

# VAUD

## La belle blonde a trompé habilement son monde

La police internationale est à la recherche d'une charmante blonde qui vient d'échapper aux inspecteurs parisiens lancés à sa poursuite.

Cette jeune personne a fait des dupes aussi dans le canton de Vaud. A la fin de septembre, l'année dernière, arrivait dans un hôtel lausannois une cinéaste, qui se prétendait la nièce du metteur en scène Claude Autant-Lara qui se faisait appeler Danielle Luss, elle déclara vouloir tourner un film sur le château de Chillon. Des techniciens appartenant à la télévision suisse furent embauchés et les autorités donnèrent diverses réceptions à cette occasion.

La belle étrangère se mit en relations avec des banques qui lui ouvrirent des comptes. Les prises de vue durèrent quatre mois. Pendant ce temps, Danielle Luss se fit livrer à son hôtel bijoux, fourrures, robes et voitures aux frais de la production. Mais, la dernière séquence tournée, elle disparut après avoir donné un dernier cocktail. Elle laissait impayée sa note d'hôtel qui se montait à 7313 fr. 90. Les fournisseurs subissent chacun un préjudice encore plus important.

Pour inspirer confiance, la fausse cinéaste se présentait toujours en compagnie d'un garçon de dix ans, qu'elle faisait passer pour son fils.

Le passage de Danielle Luss, a été signalé à Milan, où elle n'a pas non plus payé son hôtel. Elle vient de faire de même dans plusieurs palaces parisiens.

# Rappel important pour les viticulteurs

Il s'agit, après la très forte récolte de 1959, de nourrir très généreusement les vignes. Une vigne doit recevoir des aliments chaque année soit sous forme de fumier, soit sous forme d'engrais du commerce. Les quantités sont indiquées pour 100 m2.

*Vignes normales ayant beaucoup produit*

En plus de 1 m3 de fumier, on donnera de 7 à 10 kg. par 100 m2 d'un engrais complet pour vigne. Si le fumier est appliqué au printemps et si le temps est sec, arroser sans tarder. Si l'on ne donne que des engrais du commerce on compte de 20 à 25 kg. par 100 m2 d'un engrais minéral complet pour vigne ou de 30 à 40 kg. d'un engrais organique. Ou bien, on calcule 40 à 70 kg. d'amendement plus 15 à 20 kg. d'un engrais complet minéral.

*Vignes faibles, vignes de Gamay*

Les viticulteurs doivent prendre conscience de la misère générale des vignes de Gamay. Ce cépage exige une alimentation spéciale. Il en est de même occasionnellement de toutes les vignes faibles. Dans ces deux cas, les chiffres qui précèdent restent valables. Toutefois, on choisira un engrais complet pour vigne à haute teneur en azote (pas moins de 9 % d'azote). Un engrais 10.6.21 a donné d'excellents résultats dans ces conditions. Avec un engrais organique il est nécessaire de donner un supplément de 3-5 kg. de nitrate d'ammoniaque.

*Vignes trop vigoureuses*

Pendant une année seulement du superphosphate potassique 10.20, 25 à 30 kg. Ou sel de potasse (50-60 %) et superphosphate, chacun à raison de 10 kg.

*Création de vigne sur prairie ou après la forêt*

Pour réussir, une condition absolue. Une fois la parcelle nivelée, semer 50 kg. de superphosphate potassique 10.20 ou 25 kg. de chacun des deux engrais sels de potasse et superphosphate. Enfouir ces engrais par un labour avant de planter. Les premières années, on forcera encore ces engrais.

*Pour conclure*

Si la vigne n'a eu qu'une récolte moyenne et si son état est normal on ne donne jamais fumier et engrais : en outre on ne prend que les trois quarts des doses indiquées pour les vignes ayant beaucoup produit.

Pour être vraiment renseignés, notamment sur les quantités d'engrais simples, demandez à la station soussignée le guide pour la fumure de la vigne (Fr. 1.— en timbres).

Station cant. d'essais viticoles
Châteauneuf

## 700 réfugiés politiques seront « exilés » en Corse

Pendant la durée du voyage de M. Khrouchtchev en France, un certain nombre de personnes seront éloignées en Corse. Cette mesure touche spécialement des réfugiés hongrois, polonais, tchèques et yougoslaves et des Russes blancs qui ont fui leur pays.

Ces réfugiés, dont le nombre peut être évalué à 700, seront logés dans divers hôtels de l'intérieur de la Corse, notamment à Vizavone et Zonza, deux villages situés à 50 et 70 km. d'Ajaccio.

# Le bilan des Jeux olympiques de Squaw Valley

Avant tout, voici le palmarès complet des 27 épreuves ou combinés qui ont valu aux premiers classés 81 médailles, soit 28 or, 26 argent et 27 bronze (ceci à cause d'une première place ex-aequo) :

## Disciplines nordiques

MESSIEURS

**Fond, 15 km. :** 1. Haakon Brusveen (Norvège) ; 2. Sixten Jernberg (Suède) ; 3. Veikko Hakulinen (Finlande).

**Fond, 30 m. :** 1. Sixten Jernberg (Suède); 2. Rolf Raemgaard (Suède) ; 3. Nikolai Anikine (URSS).

**Fond, 50 km. :** 1. Kalevi Haemaelainen (Finlande) ; 2. Veikko Hakulinen (Finlande) ; 3. Rolf Raemgaard (Suède).

**Relais 4 x 10 km. :** 1. Finlande ; 2. Norvège ; 3. URSS.

**Combiné nordique :** 1. Georg Thoma (Allemagne) ; 2. Tormod Knutsen (Norvège) ; 3. Nikolai Gusakov (URSS).

**Biathlon :** 1. Klass Lestander (Suède) ; 2. Antti Tyrvainen (Finlande) ; 3. Alexandr Privalov (URSS).

**Saut spécial :** 1. Helmut Recknagel (Allemagne) ; 2. Niilo Halonen (Finlande); 3. Otto Leodolter (Autriche).

DAMES

**Fond, 10 kilomètres :** 1. Marija Gusakova (URSS) ; 2. Ljubov Baranova-Kozyreva, URSS ; 3. Radio Eroshina, URSS.

**Relais 3 x 5 km. :** 1. Suède ; 2. URSS ; 3. Finlande.

## Disciplines alpines

MESSIEURS

**Descente :** 1. Jean Vuarnet (France) ; 2. Hanspeter Lanig (Allemagne) ; 3. Guy Périllat (France).

**Slalom géant :** 1. Roger Staub (Suisse) ; 2. Pepi Stiegler (Autriche) ; 3. Ernst Hinterseer (Autriche).

**Slalom spécial :** 1. Ernst Hinterseer (Autriche) ; 2. Hias Leitner (Autriche) ; 3. Charles Bozon (France).

DAMES

**Descente :** 1. Heidi Biebl (Allemagne) ; 2. Penny Pitou (Etats-Unis) ; 3. Traudl Haecher (Autriche).

**Slalom géant :** 1. Yvonne Ruegg (Suisse); 2. Penny Pitou (Etats-Unis) ; 3. Giuliana Chenal-Minuzzo (Italie).

**Slalom spécial :** 1. Ann Heggveit (Canada) ; 2. Betsy Snite (Etats-Unis) ; 3. Barbi Henneberger (Allemagne).

## Patinage artistique

**Couples :** 1. Barbara Wagner - Robert Paul (Canada) ; 2. Marika Kilius - Hansjuergen Baeumler (Allemagne) ; 3. Nancy Ludington - Ronald Ludington (Etats-Unis).

**Dames :** 1. Carol Heiss (Etats-Unis) ; 2. Sjoukje Dijkstra (Hollande) ; 3. Barbara Ann Roles (Etats-Unis).

**Messieurs :** 1. David Jenkins (Etats-Unis); 2. Karol Divin (Tchécoslovaquie) ; 3. Donald Jackson (Canada).

## Patinage de vitesse

MESSIEURS

**500 mètres :** 1. Evgenij Grichine (URSS); 2. William Disney (Etats-Unis) ; 3. Rafael Gratch (URSS).

**1500 mètres :** 1. ex aequo : Evgenij Grichine (URSS et Roald Aas (Norvège) ; 3. Boris Stenine (URSS).

**5000 mètres :** 1. Viktor Kisotchkine (URSS) ; 2. Knut Johannesen (Norvège) ; 3. Jan Pesman (Hollande).

**10 000 mètres :** 1. Knut Johannesen (Norvège) ; 2. Viktor Kositchkine (URSS) ; 3. Kjell Backmann (Suède).

DAMES

**500 mètres :** 1. Helga Haase (Allemagne); 2. Natalija Donchenko (URSS) ; 3. Jeanne Ashworth (Etats-Unis).

**1000 mètres :** 1. Klara Guseva (URSS) ; 2. Helga Haase (Allemagne) ; 3. Tamara Rylova (URSS).

**1500 mètres :** 1. Lidija Skoblikova, URSS ; 2. Elwira Seroczynska (Pologne) ; 3. Helena Pilejczyk (Pologne).

**3000 mètres :** 1. Lidija skoblikova, URSS ; 2. Valentina Stenina (URSS) ; 3. Eevi Huttunen (Finlande).

## Hockey sur glace

1. Etats-Unis ; 2. Canada ; 3. URSS.

* * *

On peut constater à la lecture de ce palmarès qu'en nombre de médailles, l'URSS l'emporte nettement avec 21 devant les Etats-Unis 10, l'Allemagne 8 et la Norvège 7.

Si l'on ne prend que les médailles d'or l'URSS arrive en tête également avec 7, devant l'Allemagne 4, la Norvège, la Suède et les Etats-Unis 3.

La Hollande, la Tchécoslovaquie, la Pologne et l'Italie n'ont pas gagné de médaille d'or. L'Italie s'en retourne avec une seule médaille de bronze.

Mais faut-il absolument vouloir classer, donner un rang à des performances dont beaucoup ne sont l'apanage que de quelques pays, comme les patinages de vitesse.

Si l'on tient compte, d'autre part, du nombre des habitants et des possibilités de recrutement, ce n'est ni l'URSS, ni les Etats-Unis qui sortent vainqueurs de ces Jeux mais bien l'Allemagne et les pays nordiques.

**HOCKEY SUR GLACE**

## Davos champion suisse

Championnat suisse de ligue nationale A, à Zurich : Davos bat Berne, 6-2 (1-2, 1-0, 4-0). Par cette victoire, Davos devient champion suisse.

1. Davos, 14 matches, 20 points - 2. C. P. Zurich, 14/19 - 3. Berne, 13/16 - 4. Young Sprinters, 14/14 - 5. Bâle, 14/14 ; 6. Lausanne, 14/13 - 7. Ambri Piotta, 13/10 - 8. Arosa, 14/4.

Il reste à jouer Ambri—Berne, match qui ne changera rien à la situation.

Arosa, bon dernier, attend de connaître le vainqueur du match décisif Viège—Langnau qui sera sacré champion suisse de Ligue Nationale B et qui rencontrera l'équipe grisonne pour la promotion.

**SKI**

## La Coupe de Saxon

Dimanche prochain 6 mars, se disputera à La Luy la 20e Coupe de Saxon avec le programme suivant :

7 21 Arrivée des coureurs direction Lausanne.
7 46 Arrivée des coureurs, direction Brigue.
9 00 Distribution des dossards. Contrôle des licences au bureau des courses, à la cabane de La Luy. Une assurance peut être conclue sur place.
11 00 Rendez-vous de tous les coureurs au départ par le téléski.
11 01 Premier départ dames et messieurs toutes catégories. La piste de slalom croisera à 2 reprises celle du téléski, celui-ci ne fonctionnera pas durant la course. Messieurs les coureurs sont donc priés de se trouver au départ avant l'arrêt de l'installation, soit 11 h. 30.
12 30 Dîner à l'auberge de la Pierre-à-Voir ou à la cabane, repas chauds ou potages.
16 30 Thés dansants au Café du Centre.
17 30 Proclamation des résultats et distribution des prix, Café du Centre.
Bal jusqu'à 2 heures du matin.

Sont en compétition les challenges suivants :

1. Trophée de La Luy, meilleur temps toutes catégories. Challenge de la fabrique de ski Valaiski.
2. Challenge ouvert à tous les coureurs seniors. Coupe de La Luy.
3. Challenge ouvert à tous les coureurs juniors. Challenge « Alfred Morard ».
4. Challenge interclub, ouvert à tous les clubs de la FSS, équipe de 4 à 6 coureurs, les 3 meilleurs résultats comptant pour le classement. Coupe de Saxon « Gaillard-Thomas », Café du Centre, Saxon.
5. Challenge réservé aux membres du Club habitant Saxon. Challenge «Prosper Vouilloz, Saxon », juniors.
6. Challenge ouvert à toutes les dames juniors et seniors. Challenge « Hôtel Suisse », Saxon.

**DE SQUAW VALLEY A ROME**

Après que la flamme olympique se soit éteinte dans la « Vallée de l'Indienne », les regards du monde sportif se sont à nouveau dirigés vers Rome où l'on prépare avec beaucoup de soins les Jeux olympiques d'été ; afin de faciliter le trafic entre le centre de la Ville éternelle et les stades olympiques, groupés autour du stade Flaminio, on construit actuellement une nouvelle route surélevée et un nouveau pont sur le Tibre. - **Notre photo** montre la route en construction à deux voies séparées, avec au fond le village olympique. Les maisons modernes visibles à gauche sur la colline se trouvent de l'autre côté du Tibre qui sera traversé par le nouveau « Ponte Flaminio », en prolongation de cette nouvelle route.


VIII OLYMPIC WINTER GAMES CALIFORNIA 1960

LONGINES

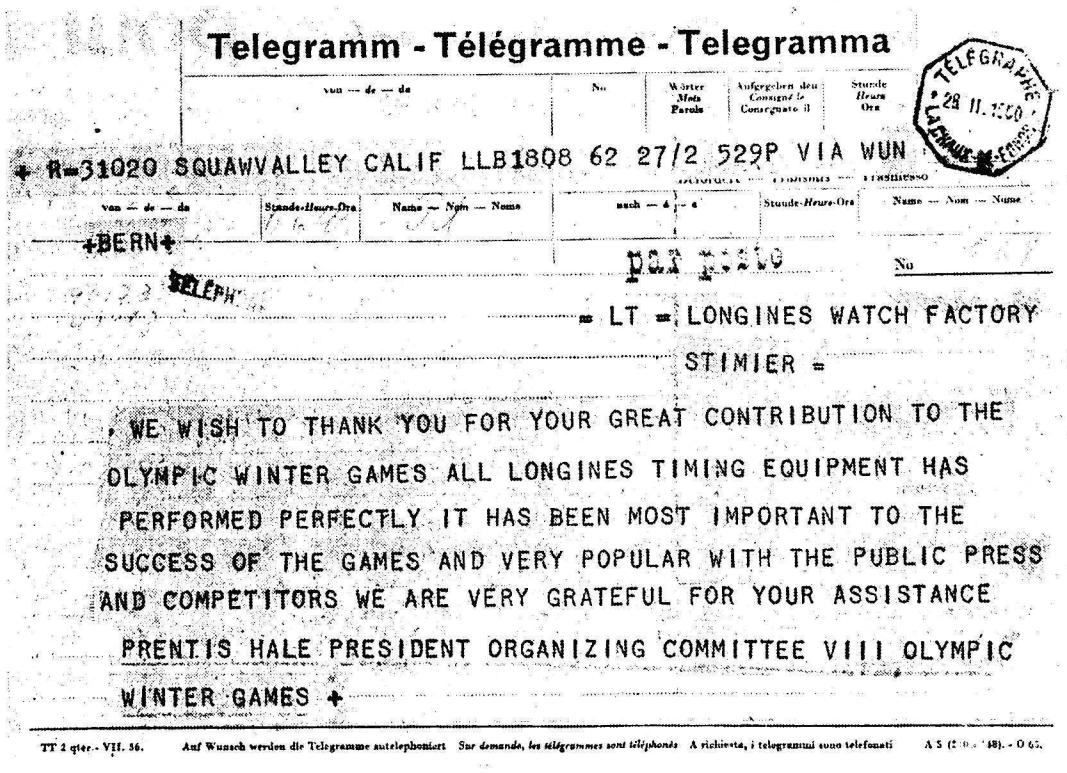

Telegramm - Télégramme - Telegramma

+ R=31020 SQUAWVALLEY CALIF LLB1808 62 27/2 529P VIA WUN

+BERN+

= LT = LONGINES WATCH FACTORY

STIMIER =

WE WISH TO THANK YOU FOR YOUR GREAT CONTRIBUTION TO THE OLYMPIC WINTER GAMES ALL LONGINES TIMING EQUIPMENT HAS PERFORMED PERFECTLY IT HAS BEEN MOST IMPORTANT TO THE SUCCESS OF THE GAMES AND VERY POPULAR WITH THE PUBLIC PRESS AND COMPETITORS WE ARE VERY GRATEFUL FOR YOUR ASSISTANCE

PRENTIS HALE PRESIDENT ORGANIZING COMMITTEE VIII OLYMPIC WINTER GAMES +

FABRIQUE DES MONTRES LONGINES ST-IMIER

NOUS DESIRONS VOUS REMERCIER POUR VOTRE GRANDE CONTRIBUTION AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER Stop TOUT LE MATERIEL DE CHRONOMETRAGE LONGINES A FONCTIONNE PARFAITEMENT Stop IL A ETE EXTREMEMENT IMPORTANT AU SUCCES DES JEUX ET A ETE TRÈS APPRECIE PAR LE PUBLIC, PAR LA PRESSE ET PAR LES COUREURS Stop NOUS VOUS SOMMES TRES RECONNAISSANTS DE VOTRE COLLABORATION Stop

PRENTIS HALE PRESIDENT COMITE D'ORGANISATION VIII EME JEUX OLYMPIQUES D'HIVER


# LES PARADOXES DE NOTRE ÉPOQUE

C'est un humoriste qui au cours des années sombres de 1940 à 1944 déclarait, avec le plus grand sérieux :

— Tout compte fait, il vaut mieux la guerre que la paix.

Et comme on lui demandait une explication, il ajoutait, sans se faire prier :

— Voyez-vous... en temps de paix, on vit toujours dans la crainte de la guerre, alors qu'en temps de guerre, on vit au moins dans l'espoir de la paix.

Ce propos peut-il être considéré comme étant toujours d'actualité ?

On parle en ce moment, et même depuis un certain temps, d'un relâchement de la tension internationale, d'une accalmie de la guerre froide, voire même d'une offensive de paix déclanchée par l'U. R. S. S. et à laquelle les Américains ne seraient pas loin de souscrire.

Or, certains journaux de New-York, en enregistrant l'évolution des conditions internationales, — dont se réjouissent d'ailleurs tous ceux qui font partie du « commun des mortels » ont mené une enquête auprès de quelques grands industriels d'outre-Atlantique afin d'avoir l'opinion de ces derniers sur les conséquences économiques d'un relâchement de la guerre froide.

Les interviewés n'ont pas caché que, selon eux, et selon l'opinion de Wall Street « tout accord sur le désarmement comporte le danger d'une lourde récession et d'une reconversion périlleuse »... ce qui était en somme apporter de l'eau au moulin de la propagande communiste, qui prétend que le capitalisme, pour vivre, a besoin de la guerre...

Il paraît que le gouvernement américain distribue, sous le « pavillon » de la Défense Nationale, une manne de deux milliards de dollars aux effectifs de l'armée, de la marine et de l'aviation. Ces deux milliards constituent une puissante injection de pouvoir d'achat dans l'économie américaine.

Les fournitures militaires et les armements, pour lesquels l'Etat américain consacre des sommes très élevées, contribuent à donner à l'industrie américaine une suractivité dont elle tire ses meilleurs profits. Qu'arriverait-il si, sous prétexte de désarmement, le budget de guerre des USA se trouvait diminué. Il y aurait moins de pouvoir d'achat distribué au Personnel des diverses armes, puisque ce personnel serait réduit, et beaucoup moins de commandes à l'industrie.

Voilà pourquoi Wall Street juge avec pessimisme toute accalmie dans la guerre froide !

Mais qu'en pense le simple « pékin » ?

* * *

Le souci d'avoir trop d'argent, tel un microbe migrateur, va-t-il franchir le lac de Constance ?

Voici en effet que les journaux allemands manifestent une certaine inquiétude devant... l'accroissement de la prospérité.

L'année 1959 a été pour l'Allemagne occidentale une nouvelle année record. Si l'on en croit nos confrères étrangers, l'activité industrielle a atteint une intensité telle que la main-d'œuvre risque de faire défaut. L'Allemagne en effet accueille des travailleurs italiens en très grand nombre ! Le produit national se serait accru l'an dernier, outre-Rhin de 4 %. La haute conjoncture — pour reprendre un terme cher aux économistes — se manifeste dans le commerce extérieur, et les excédents de la balance commerciale et des revenus invisibles continuent à être positifs...

Pour réduire ce solde jugé abusivement créditeur, les Autorités ont, durant 1959, incité les Allemands à placer leurs capitaux à l'étranger, mais malgré ces exportations encouragées, et qui ont d'ailleurs atteint des montants très élevés, la balance des paiements reste excédentaire, ce qui se traduit finalement par une nouvelle accumulation d'or et de devises, qui fait du Deutsche Mark la plus solide monnaie du monde avec le franc suisse !

Mais c'est là précisément, où est le revers de la médaille (à en croire, évidemment, les confidences des journaux germaniques). Cette expansion que l'étranger admire et envie, les autorités responsables s'en inquiètent. Leurs soucis se sont exprimés dans l'augmentation du taux de l'escompte passé de 3 à 4 % en octobre dernier. Le gouvernement de Bonn a ainsi tiré la sonnette d'alarme et recommandé aux hommes d'affaires de garder la mesure.

Ce nouveau « boom » économique risquerait de créer des complications regrettables. En effet, les syndicats s'en servent comme prétexte pour demander d'importantes augmentations de salaires. Le président de la Banque nationale affirme que ces revendications peuvent être satisfaites tant qu'elles ne dépassent pas l'accroissement de la productivité. La hausse des salaires, concède-t-il, pourrait même être plus forte dans certains secteurs, si les fabricants voulaient bien se contenter d'un bénéfice plus modeste. Dans bien des cas, ce serait tout à fait possible. Ainsi, une hausse de la masse des salaires ne viendrait pas pousser les prix.

Hubert Revol.

*Quoique nous soyons mortels, nous ne devons pas nous assujettir aux choses mortelles, mais nous élever à l'immortalité et vivre selon ce qu'il y a de meilleur en nous.* *Aristote.*

Pour une LAND-ROVER

neuve ou d'occasion

adressez-vous à l'agence officielle

GARAGE LUGON, Ardon

(STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE) Tél. 4 12 50

Demandez

**notre excellent bœuf**

**salé et fumé**

le kg. Fr. 4,—

Boucherie O. NEUENSCHWANDER S. A.

Genève

17, av. du Mail - Tél. (022) 24 19 94

**CHÂSSIS HOLLANDAIS**

Pin de Pologne, imprégnés, vitrés

100—150 cm., 2 verres, par 10 p. Fr. 25,— la pce

80—150 cm., 1 verre Fr. 20,— la pce

également en verre sécurité St-Gothard, châssis et verres en stock livrables de suite.

**R. GUALINO,** Verres, **MARTIGNY**

Tél. (026) 6 11 45.

**PRÊTS**

sur voitures camions et divers

**SOCIÉTÉ DE CRÉDIT S. A.**

**Le signal**

Rue de la Dixence

**Sion**

Tél. (027) 2 35 03

IMPRIMERIE MONTFORT

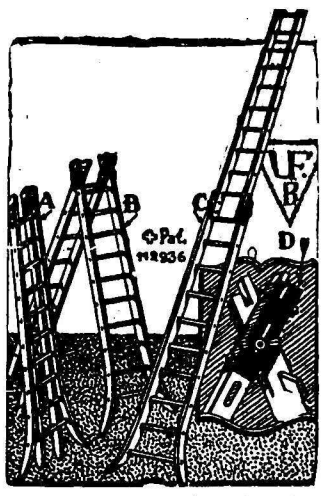

Pour la taille des arbres

**l'échelle „Mobil"**

Pour la TAILLE et la PIOCHE de la vigne : SECATEURS et CROCS EN TOUS GENRES

Pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers : Produits antiparasitaires :

MAAG & GEIGY

Pompes à pression et à moteur SENIOR, FORTUNA, BIMOTO

**DELALOYE & JOLIAT - SION**

**Cinémas**

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi :

Suspense - Action - Sensation... Les aventures mouvementées du « Gorille » :

**LA VALSE DU GORILLE**

avec Roger Hanin et Charles Vanel. (Dès 18 ans révolus).

CORSO Martigny

6 16 22

« Sublime ! C'est le plus grand western qui ait jamais été tourné ! » (ARTS) :

**RIO BRAVO**

avec John Wayne et Deon Martin. 6 mois de triomphe à Paris.

Gros succès au Corso. - Hâtez-vous.

CINE MICHEL Fully

Tél. 6 31 66

Mercredi 2 et jeudi 3 :

**L'ALIBI**

Des vendredi 4 :

Un film d'une bouleversante beauté :

**LA TÊTE CONTRE LES MURS**

avec Pierre Brasseur et Paul Meurisse. (Dès 18 ans révolus).

REX Saxon

Dès vendredi 4 :

Grande réédition du sensationnel « policier » français :

**L'ALIBI**

avec Louis Jouvet et Eric von Stroheim.

**AGRICULTEURS !**

Nous vous livrons au plus bas prix du jour, **tous produits antiparasitaires** et **engrais** avec arrangement par quantités et facilités de paiement.

JULES CRETTON

Fruits et légumes, Charrat.

**N'attendez pas**

au dernier moment pour apporter vos annonces !

**PUBLICITAS**

**SION — MARTIGNY**

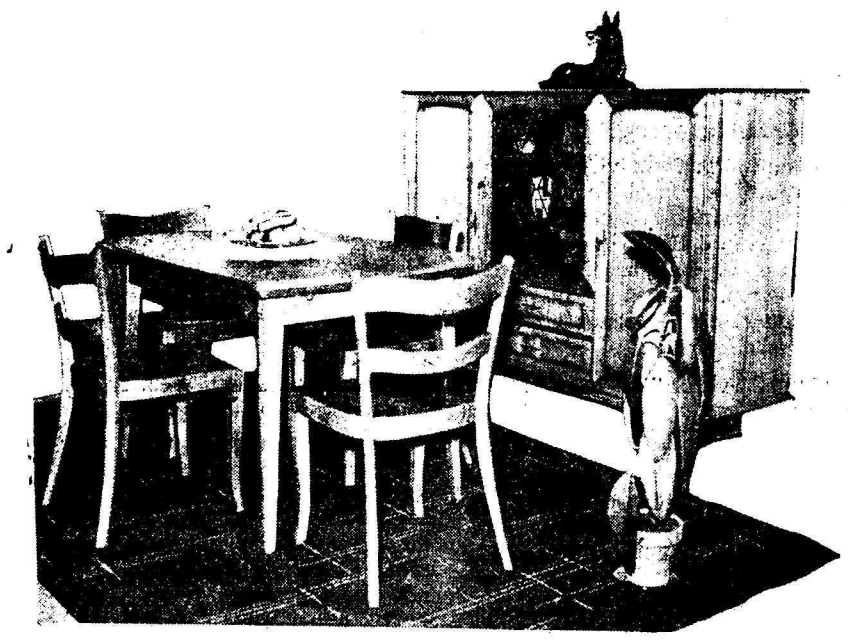

**CETTE SALLE À MANGER**

comprenant 1 meuble spacieux avec bar, table à rallonges et 4 chaises, ne coûte que **Fr. 895,—**

Nombreux autres modèles à notre exposition permanente.

ANTHAMATTEN MEUBLES S.A. ST-MAURICE

**BON**

pour un catalogue gratuit

A expédier à

**ANTHAMATTEN**

**meubles S.A., St-Maurice**

Nom .....

Prénom .....

Localité .....

.....

C 2/3

Magasin d'appareils ménagers à Sion engagerait

**apprenti vendeur**

Entrée date à convenir.

Offres écrites s/ch. **P 69-1 S à Publicitas, Sion.**

**IVRE...**

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indique notre prosp. gratuit. Envoi discret. Tél. 072 / 5 22 58

Sarona-Laboratoires, Sulgen/TG


61

Feuilleton du «Confédéré»

# Aventure Cinghalaise

*ELISABETH BONTEMPS*

Le figuier banyan agitait ses feuilles. Luce se retrouva debout, chancelante, devant le petit autel de pierres grises. Là, un matin tout lavé de frais, Juan Delcontino s'était incliné devant une petite jeune fille tout de noir vêtue... « Mademoiselle, voulez-vous accepter mes excuses ?... »

Le petit Bouddha souriait toujours, au milieu des minuscules plats d'offrande. Luce ressentit une envie enfantine de souffler sur lui, pour enlever la poussière jaune qui le souillait. Elle songeait :

« ... On l'a mal essuyé ce matin... »

Une cadence plus rapide de la douleur, à ses tempes, la fit un peu gémir. Elle avait de la fièvre. Elle était seule, sur la route, avec le dieu silencieux et repus. Elle pensa qu'elle n'avait rien absorbé depuis plus de vingt-quatre heures, et que de là venait sa faiblesse. Il lui fallait pourtant monter jusqu'à Badultolla, maintenant, et seule. Elle ne voulait avertir personne, à Nuwarah Eliya. Sylvestre Mirande y avait sûrement des amis, sinon des complices.

— Arriver à temps, mon Dieu...

Elle avait bien compris, avant de perdre connaissance dans le sentier rouge et vert que le soleil faisait bruire, que Sylvestre Mirande chercherait à se venger sur ceux de Badultolla, de ce « non » qu'elle lui avait dit. Se venger...

Elle s'élança à l'assaut du chemin montant.

* * *

Les pieds de thé s'alourdissaient de la buée du soir. La terre était glissante malgré les cailloux. Luce montait toujours.

Un jour elle avait dévalé cette même pente si dure à gravir aujourd'hui. Sous la pluie, et dans les larmes de l'humiliation. Aujourd'hui aussi elle pleurait. D'épuisement et de peur. Elle boitait. Les souliers d'appartement qu'elle portait lors de son enlèvement, dans la serre, s'étaient déchirés aux ronces de la jungle. Ses pieds aussi sans doute.

Parfois, elle tombait, s'agrippait rageusement à l'herbe hostile qui craquait sous ses doigts. Cela ressemblait à un cauchemar qu'elle avait fait souvent et où il lui fallait monter, monter à tout prix une pente dure, quand ses jambes lui refusaient leur aide. Et c'était de ses mains accrochées à l'herbe qu'elle se tirait plus haut... toujours plus haut.

Elle ne savait plus très bien même si ce n'était pas vraiment ce cauchemar qu'elle faisait. Sa tête était une seule et sonnante douleur. Elle se rendait compte que son corps tremblait, et n'avait pas le courage de s'en étonner. De temps en temps, elle se retournait, évaluait la distance parcourue, oubliait. C'était long, affreusement. Le crépuscule s'annonçait. Il donnait à la vallée tout en bas des tons d'améthyste et d'onyx. Vers le haut, Badultolla se couronnait de vapeurs grises.

Luce gémit encore. Aurait-elle vraiment la force d'arriver ? Elle était à bout de forces, et sentait qu'elle allait tomber là, échouer... Au loin, un moteur rageait. La peur rendit quelque lucidité à la malheureuse. Et si c'était Sylvestre sur sa moto ? S'il allait la trouver là, et l'emporter ? Elle savait bien qu'elle ne s'échapperait pas deux fois, que le drame qu'elle vivait n'avait rien de banal, ni d'anodin...

Elle gravit le remblai buissonneux, coupa à travers champs. A chaque pas, elle devait s'arracher à la boue. Elle allait, d'un plant de thé à un autre, comme une bête qui va s'abattre... Elle atteignit de nouveau le sentier juste comme s'allumaient les lumières de Badultolla. Ce fut soudain comme si la maison se fut réchauffée pour elle, et rapprochée. Elle tomba sur le chemin, se releva. Elle ne prêtait plus attention au bruit amplifié du moteur dont la vallée résonnait. Ne touchait-elle pas au but ? Elle marchait... Un pied puis l'autre... Un pied... La moto surgit du tour-

62

## AVENTURE CINGHALAISE

nant et parut bondir. Dans un grincement de freins hurlant à mort, l'engin s'immobilisa près de Luce, et se coucha sur le côté.

— Je savais bien que je vous retrouverais ! Je savais bien...

Le grand cri monta, dément, dans le silence soudain.

— Non... non...

Luce croyait hurler. En réalité sa voix était plus faible que celle d'un enfant.

— Non... Juan ! Au secours !

L'homme casqué semblait frappé par la foudre. Il répéta :

Avant de s'effondrer, Luce pensa qu'elle s'était trompée. C'était bien un cauchemar qu'elle faisait. Un mauvais rêve... Et, dans les rêves, on a bien le droit de dire des choses qu'on s'interdit, d'ordinaire...

— C'est lui que j'aime, entendez-vous ? Juan... Lui seul... A jamais...

C'était bien un rêve. Luce ne pouvait ouvrir les yeux, mais elle entendait, dans une brume, cotonneuse, des mots merveilleux prononcés par la voix aimée :

— ... Mon amour... Je vous aime... Luce ? Je vous aime...

Et puis aussi :

— Luce, ma lumière... Luce... Mon petit chat...

Elle sentit qu'elle souriait et cela l'éveilla assez pour trouver la force de repousser les paupières trop lourdes.

— Luce, répondez-moi ?

L'homme casqué qui se penchait sur elle, qui la serrait contre lui, très fort, avait les yeux de Juan, les traits de Juan... Luce l'avait cru si loin et en danger. Son rêve le lui donnait si proche... et sauf. Elle referma les yeux.

— Juan !

De nouveau, comme on s'endort, elle perdit connaissance.

* * *

Juan Delcontino souleva, presque sans effort, la forme abandonnée entre ses bras. Il se mit en marche. Il ramenait, une fois encore, chez lui, l'errante aux yeux de chaton tendre. Il avait, sous son casque de cuir, un masque de vainqueur. Ce qui s'était passé lui importait peu. Pourquoi Luce avait fui, était revenue... Tout cela ne comptait pas. Seul ce cri qu'elle avait eu comptait. « ... C'est lui que j'aime. Juan... Lui seul... » Tout était bien ainsi. Tout serait toujours bien. Rien ni personne désormais ne pourrait plus lui ravir cette femme qu'il s'était choisie, et qui l'avait choisi. Rien, ni personne...

Un homme descendait en courant, à sa rencontre. Sylvestre Mirande...

— Je l'ai retrouvée. Je la ramène, Sylvestre.

Le régisseur s'immobilisa, traits figés. A quelques mètres de lui, Juan Delcontino souriait. Luce était dans ses bras. Le ciel et la terre s'abolirent dans l'esprit fou de l'homme frustré. Sa main chercha, dans sa poche, la douceur d'une crosse. Lequel paierait le premier ? Lui, certainement... Depuis si longtemps, il était l'obstacle dans la vie de Sylvestre.

Et elle ? Elle qui l'avait envoûté... Elle qui s'était évadée de la prison de jungle où il la croyait encore... Elle qui devait devenir sa femme ce soir...

Juan Delcontino avançait toujours. Il ne regardait que le visage de celle qu'il portait. Les lèvres entrouvertes étaient roses un peu.

— Luce, mon amour...

D'une main qui ne tremblait pas, Sylvestre tira son arme, ôta le cran d'arrêt.

— Voyez, Sylvestre, elle reprend conscience.

Luce eut un soubresaut, comme un oiseau frileux. Ses paupières s'ouvrirent. D'un même élan, les deux hommes se penchèrent sur son regard errant... Elle n'en vit et n'en reconnut qu'un. Un sourire extasié, incrédule un peu, étira sa bouche lasse.

— Juan...

L'élu aussi sourit, du même sourire surnaturel.

— Luce...

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

## Création d'une Chambre valaisanne de l'agriculture

Le 27 février se sont réunis à l'Hôtel de la Planta, à Sion, sous les auspices de la Fédération économique du Valais, les représentants de toutes les organisations agricoles du canton aux fins de poser les bases de la Chambre valaisanne d'agriculture. Sous la présidence de M. Angelin Luisier, président de la Fédération économique du Valais, et en présence de M. le conseiller d'Etat M. Lampert, l'Assemblée des délégués des organisations agricoles a approuvé l'initiative de la Fédération économique du Valais de créer en son sein une commission permanente chargée de la défense des intérêts de l'agriculture.

Elle a proposé que cette commission soit composée à raison d'un membre par section agricole de la Fédération, le président de celle-ci étant membre d'office de la Commission.

Evoquant les décisions prises à Champéry, en 1957, par l'Assemblée générale de la Chambre de commerce, M. Luisier retrace l'historique des efforts déployés jusqu'ici pour aboutir à la création d'une Chambre d'agriculture qui s'impose par l'importance que revêtent les questions agricoles dans notre canton. Interdépendance des problèmes à résoudre, harmonie des solutions à découvrir, c'est au sein de la Fédération économique du Valais, réorganisée depuis 1959 et dont la vocation est « multilatérale » que la coordination nécessaire peut être actuellement opérée d'une façon rationnelle.

M. Lampert, au nom du Gouvernement valaisan, adressa ses félicitations aux promoteurs de la nouvelle institution et souligna à quel point une collaboration étroite est aujourd'hui indispensable pour la défense des intérêts en jeu ; le nouvel organisme doit être un soutien pour les autorités et un serviteur pour l'agriculture.

Auparavant, l'Assemblée avait entendu un brillant exposé de M. R. Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, qui brossa un tableau de la situation de l'agriculture suisse devant l'intégration européenne, où les ombres l'emportent parfois sur les lumières, en raison surtout de nos conditions naturelles qui ne sont guère favorables. C'est pourquoi M. Juri estime que, dans le domaine agricole, le problème de l'intégration ne peut être abordé que sous l'angle de l'intégration absolue, c'est-à-dire non seulement des prix mais de l'ensemble des facteurs techniques dont dépend, en définitive, la production agricole.

Vivement applaudi, l'orateur souligna l'importance du rôle des organisations professionnelles devant les nouvelles tâches, et elles sont nombreuses, qui attendent nos paysans .

## Chronique de Monthey

### Décisions du Conseil communal

Sur la proposition de la commission d'édilité et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Il autorise la CIBA S. A. à construire une cantine et un motel au lieu dit « Vaneyre », sous réserve de l'autorisation qui doit être requise du Département des Finances pour exploiter ce dernier établissement.
2. Il autorise M. Louis Mailler à construire une villa au lieu dit « Tornettes » sous les réserves d'usage.
3. Il autorise M. Constant Rouiller à construire une villa au lieu dit « Cornioley », sous les réserves d'usage.
4. Il accorde, sur sa demande, à M. Maurice Zimmermann l'autorisation de principe de construire une maison d'habitation au lieu « Cornioley ».
5. Il autorise M. Théophile Caillet-Bois à transformer son chalet au lieu dit « Vers chez Bolluz ».
6. Il autorise M. Albert Meyer à réparer la toiture et le mur de soutènement de son bâtiment sis en bordure de la route d'Outre-Vièze.

Il prend acte du résultat de la conférence qu'ont eue les organes de la commune avec le chef du Département des Travaux publics concernant :

1. l'élargissement de la route Monthey-Collombey ;
2. La construction d'un trottoir provisoire au bord de cette artère ;
3. L'amélioration de la visibilité à la rue des Fours.
4. La route de Monthey-Morgins.

Il décide de placer la décoration habituelle à l'occasion du 8e Concert des Chanteurs du Bas-Valais qui sera donné le 1er mai prochain.

Il adopte les comptes et le budget de la Bourgeoisie, et laisse au bureau le soin de fixer la date de l'assemblée bourgeoisiale ordinaire.

Il nomme une commission chargée de l'étude de l'aménagement des immeubles de l'ancienne Manufacture de tabacs pour y loger les militaires.

Il accorde à M. René Crittin l'autorisation de principe qu'il sollicite d'exploiter un tea-room sans débit d'alcool sur le terrain qu'il a acquis de la commune récemment au lieu dit « Les Bronnes ».

### Communiqué du comité du parti radical-démocratique de Monthey

**Le Comité du parti radical-démocratique de Monthey a pris connaissance du communiqué paru dans le « Nouvelliste valaisan » du 24 février 1960 relatif à l'hôpital-infirmerie du district de Monthey.**

**Il a, d'autre part, entendu les représentants de la Jeunesse radicale de Monthey.**

**Il estime que le fait de juger le travail des autorités commises à l'administration d'œuvres publiques est l'un des droits les plus précieux accordés aux citoyens par la démocratie. Il entend le défendre dans chaque circonstance. La liberté d'expression doit être maintenue plus vivante que jamais. Elle doit pouvoir s'exercer à l'égard de n'importe quel parti politique au pouvoir. Dans un but constructif, il présentera à l'autorité visée les remarques verbales émises par ses membres.**

**Parti radical-démocratique de Monthey**

### Ligue antituberculeuse du district de Monthey

L'activité de notre institution suit son cours normal. Le travail de l'année écoulée démontre que l'œuvre continue ses efforts avec persévérance et qu'elle en eut les heureux résultats.

**Service des infirmières :** Visites 1358 ; Lettres et convocations 693 ; Permanence 72 personnes ; Désinfection 1 ; Hospitalisations 325 ; Téléphones reçus 96 ; Cu tiréactions 2761.

**Dispensaire :** Radioscopies 610 ; Radiographies 19 ; Sédimentations par Malévoz 68 ; Analyses 15 ; Radiophotos 3300 ; Dons reçus au Dispensaire fr. 102,— plus linges neufs et vêtements usagés de particuliers.

**Fortifiants et bons :** Huile 24 litres ; Ovo 4 boites ; Bons pharmaceutiques 18 ; médicaux 6 ; alimentaires 69 ; Transports 15 ; vestimentaires et paquets vêtements suagés 61 ; paquets de Noël 122 ; Paquets de Pâques 58 ; Cas aidés 32.

Les ecours financiers restent à l'ordre du jour et figurent à l'actif de la Colonie, du Préventorium et du Sanatorium valaisan. Pour certains malades de sanatoria, l'aide a été doublée dans 6 cas et triplée dans 3 cas, les patients n'ayant aucune assurance.

Nous mentionnons aussi le tricotage annuel de chaussettes par les jeunes filles de Troistorrents — l'achat de lits d'occasion grâce à l'aide de Caritas et son envoi de duvets et couvertures — l'obtention de secours en argent de la Croix-Rouge pour une opération, ses dons de vêtements, linge et layette — le place en home de deux mamans et un bébé avec la participation de Pro Juventute et d'une paroisse — le financement partiel de 2 cas de réadaptation professionnelle.

Des conférences ont été données par nos soins avec le bienveillant concours de médecins et des paroisses. Le service de la radiophoto a contrôlé tous nos enfants du district y compris les élèves des cours professionnels et complémentaires.

La collecte annuelle a rapporté fr. 4633,90. Commune de Monthey 2358,50, Troistorrents 378,60, Illiez paroisse 100,—, Collombey 127,—, Vionnaz 279,80,, Vouvry 506,—, Port-Valais 630,—, St-Gingolph 300,—.

Les dons de quelque nature qu'ils soient ont trouvé un emploi échelonné au cours de l'an et nous remercions très vivement tous les généreux donateurs au nom des heureux bénéficiaires. Nous englobons dans notre reconnaissance les autorités religieuses et civiles, les chefs d'usine, nos médecins, les religieuses et le personnel du Préventorium et de la Ligue avec qui nous œuvrons. Que tous veuillent bien nous continuer leur collaboration et à la veille de la collecte de 1960, nous nous permettons de faire appel à la générosité de notre population à qui nous disons d'avance merci.

Le comité de la Ligue.

### Pour les fruits et légumes

Dans une conférence prononcée à une journée internationale d'experts, le professeur Dr A. Fleisch, anciennement président de la commission fédérale de l'alimentation de guerre, a nommé comme causes des « dommages alimentaires » : la pauvreté de notre alimentation en substances protectrices (vitamines, etc.), l'excès calorique et l'excès de graisses, la pauvreté en cellulose. Ces connaissances, écrit-il, nous donnent les bases qui permettent de parler de la haute valeur physiologique des fruits et des légumes. Ces deux groupes d'aliments possèdent les caractéristiques suivantes :

1. Les fruits et les légumes sont relativement pauvres en calories. On peut en manger jusqu'à être rassasié sans qu'il en résulte un apport calorique excessif.

2. Les fruits et les légumes, grâce à leur teneur en cellulose sollicitent l'activité intestinale. On dit que le 30 % des femmes souffrent de constipation chronique. Une consommation plus abondante de fruits et de légumes en guérirait une bonne partie. Grâce à la cellulose, la musculature intestinale se renforce.

Une nourriture riche en fruits et en légumes difinue également le besoin de stimulants, tels que les apéritifs, qui sont souvent recommandés comme étant salutaires, en flagrante opposition avec la législation fédérale. SAS

### Unanimité en faveur du Rawyl

Siégeant à Berne, depuis lundi, la Commission du Conseil national chargée d'étudier le plan d'aménagement du réseau des routes nationales s'est prononcée hier, à l'unanimité, en faveur de la route et du tunnel du Rawyl.

### A l'association romande des troupes motorisées

L'association romande des troupes motorisées (ARTM) a tenu l'autre dimanche ses assises à Chamoson. Elle s'est donné un nouveau comité constitué comme suit :

Président, P. Denoréaz ; vice-président Charles Alder ; caissier Bernard Ulrich; secrétaire J.-A. Dubuis ; archiviste André Sierro ; membres adjoints Edmond Vernay, président de la commission sportive, et Sylvain Zuchuat, président de la commission de tir.

M. Charles Rothermund, président sortant de charge, dont la démission fut irrévocable, a été acclamé membre d'honneur.

## Savez-vous...

● que la ville de Bruxelles organise chaque année des classes de neige. Pour la première fois, le Valais a été choisi comme lieu de repos de ces enfants belges. Un premier groupe a séjourné pendant le mois de février aux Marécottes, tandis que le second se rendra au mois de mars à Gluringen, dans la vallée de Conches. Cette heureuse initiative sera sans doute reprise et élargie l'année prochaine.

● que lors des Journées Nationales des Costumes Suisses, qui se dérouleront à Sion les 11 et 12 juin prochain, un festival folklorique international est prévu dans la grande salle de la Matze, avec la participation des meilleures sociétés suisses et étrangères.

## Chronique de Martigny

### Accident de ski

M. Denis Orsat, directeur de la maison Orsat vins, s'est cassé une jambe en skiant à Verbier.

Nous lui présentons nos vœux pour un prompt et complet rétablissement.

### La déviation de la route cantonale

Ces travaux sont accueillis avec faveur par les automobilistes. La construction du nouveau pont sur la Dranse supprimera un bouchon de l'artère cantonale. Martigny, qui va devenir, avec l'achèvement de la réfection de la Forclaz et du tunnel du Grand-St-Bernard, un carrefour important du tourisme, se prépare de la meilleure façon à accueillir ses hôtes.

## Terrible accident sur la route de la vallée de Saas Trois morts

**Un camion d'une entreprise de Saas-Grund, conduit par M. Philémon Venetz circulait sur la route de Saas. Il arrivait près du village d'Eisten, lorsqu'un bloc de rocher de plusieurs mètres cubes s'abattit sur la cabine. Le conducteur, âgé de 35 ans, marié et père de deux enfants, a été tué sur le coup. Son neveu, Peter Bumann, 10 ans, a été également tué sur le coup. Sa nièce, Elisabeth Buman, sœur du précédent, 13 ans, est décédée quelques instants après son admission à l'hôpital de Viège. Les deux enfants — dont la famille habite Naters — étaient en séjour chez leur grand-mère à Saas-Grund. Un fils du conducteur, Alain Venetz, s'en tire sans mal.**

**Les trois victimes ont eu le crâne enfoncé. Le camion roula encore une dizaine de mètres avant d'aller s'arrêter de lui-même, contre un amoncellement de neige, côté mont.**

**Deux personnes ont été témoins de ce drame. Il s'agit d'une habitante du hameau de Ahorn, situé de l'autre côté de la Viège, et d'un garçon de 15 ans qui l'accompagnait. Tous deux virent partir l'éboulement et les pierres écraser le camion. Ils ont immédiatement donné l'alarme. Le premier qui arriva sur place fut le gendarme de Stalden, M. Imboden. Le chauffeur et le petit Peter avaient déjà succombé. M. Imboden alerta immédiatement la brigade de police de Viège. Peu après arrivèrent sur les lieux le brigadier Kuonen, ainsi que les agents Squaratti et Buman, puis l'ambulance de l'hôpital de Viège.**

### Société valaisanne de Secours mutuels Genève

Comité pour 1960 : président Georges Quaglia, 4, rue Bergalonne ; vice-président Charles Sermier ; secrétaire, Raymond Clavien ; vice-secrétaire Gilbert Arlettaz ; caissier Gaston Jordan; comptable Charles Berguerand ; membres adjoints Mmes Lucette Antille, Ida Leuenberger et MM. Marcel Vuadens, Georges Pitteloud et Léon Albrecht.

### ORSIERES
### Nouvelle industrie

La commune d'Orsières vient de recevoir un atelier de retorderie de fils de soie. Cette entreprise occupe une vingtaine de personnes. Il est intéressant de souligner qu'elle a été lancée par un enfant de la région, M. Michel Lattion, qui a passé toute sa carrière dans les textiles en Suisse allemande.

M. Lattion est secondé dans sa tâche par des membres de sa famille ; et l'entrepreneur Petriccioli a mis des locaux à disposition.

Il faut féliciter la commune d'Orsières et particulièrement son président, M. Murisier, de l'aide apportée à la nouvelle entreprise qui a obtenu également la collaboration de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales.

## CONFÉDÉRATION

### L'absurde hypothèse de bases allemandes en Suisse

Le Département politique et le Département militaire communiquent :

**Le journal « Neues Deutschland » de Berlin-Est a prétendu que des négociations avaient lieu entre la Suisse et la République fédérale allemande, en vue de créer en Suisse des bases militaires et logistiques allemandes. Ces allégations étaient tellement absurdes qu'un démenti officiel a paru inutile. Or, cette nouvelle est reprise ailleurs, et amplifiée, notamment par l'agence Tass, ce qui nous oblige à déclarer qu'elle est dénuée de tout fondement.**

### La dénonciation publique des chauffards

La « Revue suisse de jurisprudence » (1er février 1960) a publié une intéressante étude de M. W. Kissling, docteur en droit, sur la publication des jugements inscrite dans la nouvelle législation sur la circulation routière. La loi (art. 102) ordonne en effet la publication du jugement au sens de l'art. 61 du Code pénal dans les cas suivants : a) si le condamné a manifesté un manque d'égards particulièrement répréhensible ; b) si, en l'espace de cinq ans le condamné est puni plus d'une fois pour avoir conduit un véhicule automobile en étant pris de boisson.

Alors que pour d'autres cas, le Code pénal laisse pratiquement au juge le soin d'ordonner, ou non, la publication du jugement, la loi sur la circulation routière libère le juge de cet examen en ordonnant la publication du jugement ex-officio dans les cas mentionnés ci-dessus.

Des expériences faites dans le passé ont prouvé que la publication du jugement, justifiée par l'intérêt public, constitue une peine accessoire très efficace.

### L'ambassadeur de Yougoslavie hôte du Valais

L'ambassadeur de Yougoslavie à Berne, M. Slaven Smodlaka, accompagné de son épouse et de Mlle Olga Struic, consul général à Genève, étaient hier à Sion les hôtes du gouvernement valaisan.

CHIPPIS

## Actions sociales communales nouvelles

Lors de sa récente assemblée consacrée à l'étude des problèmes sociaux, le comité de la JR de Chippis, présidé par Edgar Zufferey, conseiller communal, avait décidé, en présence du président de la commune et du parti, Alphonse Schmid, avec l'accord unanime du parti radical, de revendiquer un soutien plus efficace de nos vieillards et de toute notre jeunesse aux études.

En effet, le comité a estimé que la commune se devait de contribuer toujours plus à aider nos jeunes ayant les capacités d'accéder aux études supérieures, la constatation qu'en ce 20e siècle, siècle du progrès, la condition sociale des parents étant un handicap à l'instruction des enfants constituant une véritable injustice sociale.

Le comité a tenu à remercier et féliciter les mandataires radicaux au conseil communal d'avoir défendu et réalisé les précédents postulats de la JR relatifs à faciliter l'accès aux études de notre jeunesse, spécialement par l'institution des prêts d'honneur aux étudiants des branches techniques, par le versement d'un subside annuel de 150 francs par enfant aux études et par la gratuité des cours d'orientation professionnelle à Sion.

Cependant, la JR a estimé et jugé nécessaire que le Conseil communal étudie la question de la gratuité du matériel scolaire pour tous les enfants aux écoles secondaires, commerciales, et écoles supérieures.

D'autre part, le comité a souhaité voir apporter une aide plus efficace aux bénéficiaires des rentes AVS par l'augmentation des rentes AVS communales dès 1960.

Or, c'est avec plaisir que nous apprenons que dans sa dernière séance, consacrée aux comptes communaux de 1959 et au budget 1960, ces deux postulats déposés par le représentant de la JR au conseil et appuyés par tout le groupe radical ont obtenu une suite favorable.

En effet, dès cette année, une rente AVS communale complémentaire plus importante sera versée à nos vieillards et un subside annuel de Fr. 60.— environ sera versé à tous les jeunes gens et jeunes filles aux études comme participation de la commune aux frais pour matériel scolaire.

Nous tenons à féliciter très sincèrement l'actif mouvement JR de sa très utile et judicieuse intervention auprès de nos autorités communales et remercions le groupe radical au conseil d'avoir défendu et appuyé l'aboutissement de ces deux revendications sociales.